



COMITE DE RIVIERE NARTUBY

SEANCE DU 13 MAI 2025

COMPTE-RENDU DE SEANCE

Le comité de rivière Nartuby s'est réuni le mardi 13 mai 2025, dans la salle culturelle et polyvalente de Trans-en-Provence.

Membres du comité :

Prénom	Nom	Organisme	Courriel	Présence
Myriam	GARCIA	Sous-Préfecture	sp-sous-prefet-draguignan@var.gouv.fr	P
Claire	CHAPELAND	Sous-Préfecture	claire.chapeland@var.gouv.fr	P
Nina	PANIER	SDIS	nina.panier@sdis83.fr	P
Olivier	BUTRULLE	Ministère des armées	olivier.butrulle@intradef.gouv.fr	P
Franck	LANERY	Ministère des armées	franck-emmanuel.lanery@intradef.gouv.fr	P
Raymond	DESENCLOS	Ministère des armées	raymond.desenclos@intradef.gouv.fr	E
Michel	NIVEAU	OFB	michel.niveau@ofb.gouv.fr	E
Jean-Charles	SAGLIER	OFB	jean-charles.saglier@ofb.gouv.fr	E
Isabelle	NICOLAS	OFB	isabelle.nicolas@ofb.gouv.fr	E
Laure	BOYE	ARS	ars-paca-dt83-sante-environnement@ars.sante.fr	E
Julien	ASSANTE	DDTM	julien.assante@var.gouv.fr	E
Marine	DENIAU	DDTM	marine.deniau@var.gouv.fr	P
Sebastien	MALET	DDTM	sebastien.malet@var.gouv.fr	E
Séverine	LOPEZ	DREAL	Severine.Lopez@developpement-durable.gouv.fr	E
Nathalie	QUELIN	DREAL	nathalie.quelin@developpement-durable.gouv.fr	E
Irène	ASSENS-MIGNON	DREAL	irene.assens-mignon@developpement-durable.gouv.fr	E
Sophie	LASNIER	AE RMC	sophie.lasnier@eaurmc.fr	E
Jean Michel	CHAZALON	AE RMC	JeanMichel.CHAZALON@eaurmc.fr	E
Ikram	ELABDELLAOUI-NIEL	AE RMC	Ikram.ELABDELLAOUI-NIEL@eaurmc.fr	E
Camille	GUICHARD	Région SUD PACA	cguichard@maregionsud.fr	P
Dominique	LAIN	Département du Var	dlain@var.fr	E
Anne	THEVENOT	Département du Var	athevenot@var.fr	E

Christelle	BILLET	Département du Var	cbillet@var.fr	E
Raymond	GRAS	Montferrat	mairie@montferrat.fr	E
Hugues	MARTIN	Ampus	ampus83@mairie-ampus.fr	E
Raymond	BORIO	Ampus	ampus83@mairie-ampus.fr	P
Georges	ROUVIER	Châteaudouble	chateaudouble@wanadoo.fr	E
René	MALLET	Châteaudouble	chateaudouble@wanadoo.fr	P
Jean-Pierre	SOUZA	Draguignan	jpsouza@orange.fr	P
Danielle	ADOUX-COPIN	Draguignan	danielle.adouxcopin@ville-draguignan.fr	E
Alain	CAYMARIS	Trans-en-Pce	secretariatmaireelus@transenprovence.fr	P
Georges	AURIAC	Trans-en-Pce	auriac.georges@gmail.com	P
Etienne	LOURY	Trans-en-Pce	rmpe@transenprovence.fr	P
Valérie	MARCY	La Motte	vmarcy@ville-la-motte.com	P
Liliane	BOYER	Le Muy	info@ville-lemuy.fr	E
Gil	OLIVIER	Le Muy	gilolivier@gmail.com	E
Carol	DEL GATTO	Le Muy	environnement@ville-lemuy.fr	P
Richard	STRAMBIO	DPVa, Draguignan	christine.mendras@ville-draguignan.fr cabinet.draguignan@ville-draguignan.fr dgs@dracenie.com	E
Arnaud	ROGER	DPVa	arnaud.roger@dracenie.com	E
Véronique	MORSETTI	DPVa	dgs@dracenie.com veronique.morsetti@dracenie.com	E
Vanessa	HUET	DPVa	vanessa.huet@dracenie.com	P
Frédéric	BORDEL	DPVa	frederic.bordel@dracenie.com	P
Anthony	PATHERON	DPVa	anthony.patheron@dracenie.com	E
Caroline	BAILLY	DPVa	caroline.bailly@dracenie.com	E
Robert	DANCETTE	FPPMA	robert.dancette@wanadoo.fr	P
Julien	PREYNAT	FPPMA	technique@pechevar.fr	P
Karine	VICIANA	MRE	karine.viciana@mrepaca.com	E
Marion	ARNAUD	MRE	marion.arnaud@mrepaca.com	E
Fabien	ASTIE	MRE	fabien.astie@mrepaca.com	P
Franck	CHAUVET	FHV	federation83@free.fr	E
Thierry	BELLADEN	FHV	thierry.beladen@orange.fr	E
Daniel	MATHIEU	ASA Fontigon	asaducanaldefontigon@gmail.com	E
Lionel	MARIA	ASA Montferrat	lebivosque@gmail.com	P
Régine	BONO	ASL des Arrosants Riverains de la Nartuby (Rebouillon)	reginebono@sfr.fr	P
Jacques	BORDE	ASL Canal gravitaire Draguignan	aslcanalrebouillondraguignan@gmail.com	P
Patrick	BOYER	Canal du Muy	dir.technique6@ville-lemuy.fr	P
Xavier	CORMAN	ASF Trans-en-Provence	asf.transenprovence@gmail.com	E
Sonia	COLOMB-GALLAY	SHEMA	sonia.colomb-gallay@edf.fr	E

Benoit	PHILIPPE	SHEMA	benoit.philippe@edf.fr	P
Angéla	MINISTERI	CCIV	angela.ministeri@var.cci.fr	E
Michel	MERLY	CMA	i.villamejeanne@cmar-paca.fr	E
Nelly	JOUBERT	CA	nelly.joubert@var.chambagri.fr	E
Théophile	VEZOLLE	CA	theophile.vezolle@var.chambagri.fr	E
Gilles	CAUVIN	CA	gilles.cauvin@var.chambagri.fr	P
Martine	FELLIO	CDT	m.felio@vartourisme.org	E
Patrick	LAFFITTE	FNE83	palaffitte@gmail.com	P
Jean-Jacques	GIORGI	FNE83	jean-jacquesgiorgi@orange.fr	E
Josette	FAYS	VIE de l'eau	var.inondations.ecologisme@hotmail.fr	P
Bibiane	NIOUCEL	VIE de l'eau	contact@varinondations.com	P
Daniel	BERTHEAU	VIE de l'eau	contact@varinondations.com	P
Pierre	GODOT	SMA	p.godot@syndicatargens.fr	E
Benjamin	VAN LUNSEN	SMA	b.vanlunsen@syndicatargens.fr	P
Christophe	GARRONE	SMA	c.garrone@syndicatargens.fr	P
Rémi	GUERISSE	SMA	r.guerisse@syndicatargens.fr	P
Léo	ROUDIL	EGIS Eau	Leo.ROUDIL@egis-group.com	P
Allan	EUGENE	EGIS Eau	Allan.EUGENE@egis-group.com	P

*E : Excusé(e), P : Présent(e)

Compte-rendu :

Les présentations sont jointes au présent compte-rendu.

1. Introduction

Monsieur CAYMARIS, Président du comité de rivière Nartuby, remercie l'ensemble des personnes pour leur présence.

Un tour de table est réalisé.

En propos liminaires, il rappelle quelques éléments de contexte :

- Signé en 2020, le second contrat de rivière Nartuby s'inscrit dans la continuité de la dynamique territoriale puisqu'il fait suite à une précédente démarche structurée entre 2007 et 2012.
- Le contrat fédère 18 partenaires, dont 15 maîtres d'ouvrage (communes, intercommunalité, association, syndicat) et comporte 45 actions sur la période 2020-2025.

Les objectifs du second contrat de rivière Nartuby sont rappelés :

- Réunir l'ensemble des acteurs locaux dans un projet commun,
- Réaliser des actions cohérentes à l'échelle du bassin hydrographique de la Nartuby,
- Concilier à la fois les fonctions naturelles et les usages.

Il est noté, l'importance d'une gestion intégrée de la ressource en eau dans le contexte de changement climatique.

Monsieur le Président conclut en donnant la parole aux agents du Syndicat Mixte de l'Argens (SMA).

2. Présentation des actions de phase 2

Monsieur VAN LUNSEN, Directeur Général Adjoint du SMA, introduit la présentation. Il est précisé que le bilan du contrat de rivière sera réalisé en 2026. Il sera alors important de s'interroger sur les besoins et enjeux futurs du territoire afin de mettre en œuvre un outil adapté.

Monsieur GUERISSE, animateur du contrat de rivière au SMA, présente l'état d'avancement des actions de phase 2.

Madame la Sous-préfète précise que le SIVU d'assainissement de Trans-Draguignan a été dissous depuis 2020.

Le SMA précise qu'il s'agit des réseaux de l'ancien SIVU, le support de présentation va faire l'objet d'une précision.

Madame la Sous-préfète souligne que la Dracénie Provence Verdon agglomération (DPVa) a bénéficié d'importants financements de la part de l'Etat, notamment dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), à hauteur de 450 000€ pour l'amélioration des rendements des réseaux AEP.

L'association Var Inondation Ecologisme (VIE) demande à ce que les localisations des travaux réalisés dans le cadre de la réduction des fuites sur les réseaux AEP soient précisées sur la commune de Draguignan. Des investissements ont été faits, les efforts sont à poursuivre, mais il faut communiquer sur ces investissements.

La commune de Draguignan précise qu'elle détient actuellement un rendement de 89% permis par des investissements d'environ 4,5M€.

Le SMA indique qu'il s'agit ici d'un survol de chacune des opérations. Des chiffres plus précis seront fournis lors du bilan.

Il est noté de la part de Madame la Sous-préfète, une situation des nappes souterraines qui s'est améliorée.

L'association VIE précise que le Chemin des Lônes a été rebaptisé fin 2024 en Chemin des Lônes – Paul Guiran.

Concernant les travaux de restauration et de diversification des habitats sur la Nartuby, la FDPPMA83 indique que ces travaux étaient prévus pour améliorer l'habitat depuis longtemps. Puis est survenu la sécheresse. Le suivi a repris puis des sauvetages piscicoles à Trans-en-Provence ont été réalisés pour les travaux de l'action 35 du PAPI. Les travaux réalisés par la FDPPMA83 ont permis de déterminer que l'habitat était correct, mais que le peuplement piscicole était très peu dynamique. L'habitat n'est donc pas la réponse, en tout cas, ce n'est pas le meilleur endroit pour faire des travaux. Il faudrait probablement envisager un autre secteur.

Madame la Sous-préfète demande à ce que l'on parle de l'initiative de la ville de Draguignan concernant le système d'alerte sur le ruissellement.

La commune de Draguignan explique qu'il y a déjà une caméra à Châteaudouble, mais insuffisante, car ne traite pas le ruissellement urbain. Afin d'éviter à la police municipale de se mettre en danger pour réaliser des relevés de terrain, 10 points stratégiques vont faire l'objet d'instrumentations par des caméras.

L'association VIE souhaite évoquer une situation qui cristallise le bassin depuis plusieurs mois. L'habitation de la Tuillière sur la commune de Châteaudouble devient de plus en plus enclavée à cause de son chemin d'accès qui est de plus en plus impraticable. La voie est de plus en plus réduite d'autant que le SMA n'a rien prévu pour la sécurisation du chemin (enrochement par exemple). À la limite communale entre Trans et la Motte, la RD54 court aussi un risque avec les travaux de l'action 35 du PAPI. Il est privilégié des travaux aux abords d'installations privées tel que la zone commerciale de Trans-en-Provence avec la construction d'une passerelle neuve. Sur la commune de Châteaudouble, il s'agit ici d'une habitation isolée et de quelques personnes. Un courrier a été transmis à Monsieur Caymaris pour demander une prise en compte de cette situation qui devient intenable.

Monsieur le Président prend note et apportera une réponse au courrier. Le SMA reviendra vers l'association pour évoquer les solutions techniques possibles.

Madame la Sous-préfète indique être informée du dossier et en avoir déjà parlé avec Monsieur le Maire de Châteaudouble. Il n'y a en tout cas pas d'opposition entre particuliers et entreprises.

3. Présentation du Schéma Directeur intercommunal des Eaux de Pluie (SDiEP)

La présentation est réalisée par Madame HUET et Monsieur BORDEL de la DPVa.

L'association VIE souhaite avoir quelques précisions concernant les occurrences de pluies. Il est fait référence aux pluies trentennales pour le ruissellement et centennales pour les cours d'eau (AZI, PPRI). Les deux approches sont à différencier.

La compensation des surfaces imperméabilisées pour ne pas aggraver le ruissellement est basée sur des pluies d'occurrence centennale ou supérieure :

- 1) ratio d'au moins 100 litres / m² imperméabilisé ;
- 2) préconisations locales prévues par un plan local d'urbanisme, un schéma directeur de gestion des eaux pluviales, etc. (si elles existent) ;
- 3) calcul hydraulique pour une pluie d'occurrence centennale, avec un rejet correspondant au débit biennal avant aménagement.

Le volume retenu est la valeur maximale obtenue par ces 3 méthodes.

En revanche, les cartographies de l'aléa ruissèlement présentées et issues de modélisations sont basées sur des pluies d'occurrences exceptionnelles ou centennales.

Le SMA précise que le FPRNM prévoit un financement pour les ouvrages de lutte contre le ruissellement uniquement à partir de l'occurrence trentennale ou supérieure.

Madame la Sous-préfète rappelle qu'il est important d'expliquer à la population que les impôts génèrent des aides de l'Etat (via notamment l'Agence de l'Eau et le fond vert). Il est demandé à ce que le schéma didactique de la présentation relatif à la compensation des surfaces imperméabilisées soit largement diffusé aux nouveaux habitants et aux propriétaires de nouvelles constructions pour une meilleure appropriation des bons comportements.

L'association VIE demande si le ratio de 100l/m² correspond à une limite réglementaire ?

La DPVa précise que suivant les communes, le ratio varie de 70 à 150 l/m². Un ratio de 100 l/m² pourrait être un compromis afin de conserver une cohérence entre les communes. Il s'agit d'un chiffre indicatif.

Monsieur le Président indique que le choix sera laissé aux communes. Les prochains élus devront prendre ces outils à bras-le-corps pour ne pas perdre le travail accompli.

4. Présentation de l'Etude des Volumes Prélevables (EVP) de la Nartuby

La présentation est réalisée par Monsieur EUGENE du bureau d'étude EGIS Eau en charge de l'étude pour le SMA.

L'association VIE demande à ce que la légende soit reprise pour faciliter la compréhension des graphiques présentant les prélèvements, usages et rejets. (Celle-ci est reprise dans la présentation en pièce jointe).

La Chambre d'Agriculture du Var s'interroge concernant les prélèvements agricoles. En effet, il faut bien distinguer l'usage agricole de l'usage canal.

EGIS précise que les valeurs proviennent de la base de données de l'Agence de l'Eau. La majorité des canaux du bassin étant mixte ou sans usage agricole professionnel.

Monsieur le Président précise qu'un travail important a été réalisé sur les canaux. Il faut expliquer les droits et les devoirs comme l'a fait récemment le nouveau président de l'ASF de Trans-en-Provence.

La DDTM du Var souligne l'importance de ces études pour la gestion des sécheresses et l'accompagnement sur les canaux.

L'association VIE précise qu'il faut distinguer la météo du climat. Sur 50 ans, il y a des incertitudes énormes.

5. Questions diverses

Une question est à l'ordre du jour, il s'agit de l'entretien de la prise d'eau du canal de Rebouillon - Draguignan.

Monsieur le Président de l'ASL du canal gravitaire de Rebouillon Draguignan explique qu'à chaque sortie d'hiver, une intervention de lit mineur de la Nartuby est nécessaire pour diriger les eaux vers la prise d'eau. Ce canal alimentait une zone agricole. Il est donc déterminant pour les activités agricoles s'il y a un souhait de les maintenir ou d'attirer de nouveaux agriculteurs. Lors des différents épisodes de sécheresse, l'ASL a été obligée de fermer la prise d'eau. Il est souhaité des conseils techniques pour intervenir de manière pérenne sur l'ouvrage de dérivation.

L'association VIE indique que la non-reconstruction de la prise d'eau après 2010 émane d'un conflit politique. La prise d'eau est plus haute que le lit. Les agriculteurs ont jeté l'éponge les uns après les autres par manque d'eau.

La CA83 propose d'étudier avec l'ASL le potentiel agricole du canal, ainsi que les aides possibles.

La commune de Draguignan indique avoir rencontré des représentants du monde agricole, il semblerait qu'il n'y ait plus aucun agriculteur concerné.

Le SMA propose une intervention de l'équipe rivière pour la végétation. Cependant, il est précisé que la DIG dont dispose le SMA ne permet pas la modification du lit mineur.

L'exemple du bassin versant de la Bresque est donné, sur lequel le SMA accompagne les associations syndicales en réalisant un diagnostic de leurs canaux et des propositions de travaux pour améliorer le rendement, moderniser ou mieux compter.

Un soutien technique serait le bienvenu, l'ASL propose la réalisation d'une réunion technique sur place.

L'association VIE indique qu'à l'époque du SIAN, une convention avait été établie avec la commune, car le canal récupère une partie du pluvial. En échange, la commune en assurait l'entretien.

6. Clôture de la séance

Madame la Sous-préfète rappelle qu'une telle instance est importante, elle permet de croiser différents intérêts et catégories d'usagers : pêche, canaux, AEP...

Une bonne connaissance du territoire est essentielle.

Une attention particulière est portée aux augmentations des températures de l'eau et de l'air, ainsi qu'à l'évolution du climat en général, ce qui nous amène à nous poser la question de l'adaptation. Une anticipation à 50 ans est nécessaire pour les nouvelles constructions et aménagements. La préservation de la ressource doit être globale en suivant la séquence : économiser, réduire, compenser.

Il faut réfléchir sur les usages à venir et ne pas se résoudre aux anciens usages.

Une planification des actions est nécessaire, accompagnée d'un partage de la stratégie et des diagnostics avec la population.

Monsieur le Président clôture la séance en remerciant l'ensemble des personnes présentes et en rappelant l'importance de la préservation de la ressource en eau.